

En AE ; en M€	LFI 2021 courant	PLF 2022 à périmètre courant	Évolution PLF 2022 constant / LFI 2021	Changements de périmètre	PLF 2022 à périmètre constant
TOTAL Transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales	104 555	105 518	0,9%	3	105 514
Concours de l'Etat en faveur des collectivités territoriales (hors crédits DGCL)	52 119	52 735	1,2%	3	52 731
Prélèvements sur les recettes de l'État	43 400	43 212	-0,4%	3	43 208
Dotations globales de fonctionnement (1)	26 758	26 786	0,0%	30	26 756
Dotations spéciales pour le logement des instituteurs	7	6	-14,3%		6
Compensation des pertes de base de la taxe professionnelle et de redevance des mines	50	50	0,0%		50
Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	6 546	6 500	-0,7%		6 500
PSR de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	540	581	7,5%		581
Dotations pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale (Dot ²)	413	388	-6,1%		388
Dotations élu local	101	101	0,0%		101
PSR de l'Etat au profit de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse	63	57	-8,6%		57
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (2)	466	439	0,0%	-27	466
Dotations départementales d'équipement des collèges	326	326	0,0%		326
Dotations régionales d'équipement scolaire	661	661	0,0%		661
Dotations globales de construction et d'équipement scolaire	3	3	0,0%		3
Dotations de compensation de la réforme de la Taxe professionnelle	2 905	2 880	-1%		2 880
Dotations de compensation relais de la réforme de la TP					
Dotations de compensation des produits syndicaux fiscalisés					
Dotations de compensation de la réforme de la taxe sur les logements vacants	4	4	0,0%		4
Dotations de compensation de la réforme de la fiscalité à Mayotte	107	107	0,0%		107
Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (corrections années antérieures)					
Dotations de garantie des reversements des FDPTP	284	284	0,0%		284
Fonds de compensation des nuisances aéroportuaires	7	7	0,0%		7
PSR de compensation du versement transport	48	48	0,0%		48
PSR Guyane	27	27	0,0%		27
PSR Apprentissage	123	123	0,0%		123
PSR Polynésie Française	91	91	0,0%		91
Soutien exceptionnel de l'Etat au profit des collectivités du bloc communal	510	100	-80,4%		100
PSR de compensation de la réduction de 50% des valeurs locatives de TFPB et de CFE des locaux industriels	3290	3 642	10,7%		3 642
Soutien exceptionnel de l'État au profit des régions d'outre-mer confrontées à des pertes de recettes d'octroi de mer et de taxe spéciale de consommation du fait de la crise sanitaire					
Soutien exceptionnel de l'État au profit de la collectivité de Corse confrontée à certaines pertes de recettes fiscales spécifiques					
Soutien exceptionnel de l'État au profit de St-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Wallis-et-Futuna confrontées à certaines pertes de recettes fiscales spécifiques					
PSR de compensation des communes contributrices au FNGIR subissant une perte de base de CFE	0,9	1	11,1%		1
PSR exceptionnel de compensation du FNPDMTO	60				
Prélèvement exceptionnel sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales et des groupements de communes qui procèdent à l'abandon ou à la renonciation définitive de loyers	10				

Mission "Relations avec les collectivités territoriales" (hors crédits DGCL)	4 175	4 581	9,7%	0	4 581
Dotations équipement des territoires ruraux	1 046	1 046	0,0%		1 046
Dotations de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements	570	907	59,1%		907
Dotations de la politique de la ville	150	150	0,0%		150
Dotations de soutien à l'investissement des départements	212	212	0,0%		212
Dotations pour les titres sécurisés	46	48	5,0%		48
Régisseur police municipale	1	1	0,0%		1
Dotations d'insularité	4	4	0,0%		4
Dotations biodiversité	10	20	100,0%		20
Dotations protection fonctionnelle élu local	3	3	0,0%		3
Dotations générales de décentralisation	1 550	1 550	0,0%		1 550
<i>Dotations générales de décentralisation communes</i>	134	134	0,0%		134
<i>Dotations générales de décentralisation départements</i>	266	266	-0,1%	0	266
<i>Dotations générales de décentralisation régions</i>	914	914	0,0%		914
<i>Dotations générales de décentralisation concours particuliers</i>	237	237	0,0%	0	237
Dotations de compensation régions frais gestion TH	293	293	0%		293
Dotations de compensation de la réduction des taxes additionnelles de CFE et TFPB (EI)	17	19	13%		19
Subventions communes en difficulté	2	2	0,0%		2
Remboursement frais de garde-élu local	7	4	-50,0%		4
Dotations calamités publiques	40	106	165,3%		106
Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)					
Dotations Outre-mer	145	145	0,4%		145
Concours exceptionnels pour l'achat de masques	80	0	-100,0%		0
Dotations de compensation de la baisse du DCP des départements		52			52
Dotations départementales plan d'action Seine-Saint-Denis		20			20
TVA des régions (ex-DGF)	4 294	4 679	9,0%		4 679
TVA des régions (ex-DGF)	4 294	4 679	9,0%		4 679
TVA au titre du fonds de sauvegarde des départements	250	264	5,4%		264
TVA au titre du fonds de sauvegarde des départements	250	264	5,4%		264
Transferts financiers divers	13 969	11 972	-14%		11 972
Subventions de fonctionnement et d'équipement aux collectivités des autres ministères	4 356	4 677	7%		4 677
Contrepartie de divers dégrèvements législatifs	8 970	6 695	-25%		6 695
Produit des amendes majorées de police de la circulation et des radars	643	600	-7%		600
Fiscalité transférée (hors formation professionnelle et apprentissage)	37 273	40 056	7%		40 056
Fiscalité transférée au titre de l'acte I de la décentralisation (loi du 7 janvier 1983)	14 587	16 762	15%		16 762
Cartes grises (régions)	2 225	2 332	5%		2 332
Droit départemental d'enregistrement et taxe de publicité foncière (hors DMTO-RTP)	12 362	14 430	17%		14 430
Fiscalité transférée au titre de l'acte II de la décentralisation	12 333	12 619	2%		12 619
Quote-part de TICPE (départements) - RMI/RSA (3)	5 273	5 377	2%		5 377
Acte II hors RSA - Principalement loi " LRL " et compensation de la suppression de la " vignette "	7 060	7 242	3%		7 242
<i>dont quote-part de TICPE (régions)</i>	3 418	3 504			3 504
<i>dont quote-part de TICPE (départements)</i>	674	667	-1%		667
<i>dont quote-part de TSCA (départements)</i>	2 968	3 071	3%		3 071
Fiscalité transférée suite à la réforme de la fiscalité directe locale	7 964	8 344	5%		8 344
Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) (départements)	3 596	3 792	5%		3 792
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) (communes)	780	792	2%		792
Droit départemental d'enregistrement et taxe de publicité foncière (DMTO-RTP)	777	907	17%		907
Frais de gestion (TH, TFPB, TFPNB)	2 811	2 853	1%		2 853
Fiscalité transférée à divers titres	1 322	1 342	1%		1 342
Quote-part de TSCA au titre de l'article 53 de la LFI pour 2005 (SDIS - départements)	1 189	1 242	4%		1 242
Quote-part de TSCA au titre de l'article 11-II de la LFR pour 2006 (BMP de Marseille)	10	10	0%		10

Quote-part de TICPE attribuée au Département de Mayotte (4)	62	26	-58%		26
Quote-part de TICPE au titre des lois MAPTAM et NOTRe	62	64	4%		64
TICPE attribuée à la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) (5)	16	16			16
Fiscalité transférée au titre du pacte de confiance et de responsabilité	1 067	974	-9%		974
Frais d'assiette et de recouvrement de la TFPB au profit des départements	1 067	974	-9%		974
Financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage	1 194	755	-37%		755
DGD formation professionnelle					
dont formation professionnelle					
dont prime d'apprentissage					
Ressources des régions au titre de la réforme de la formation professionnelle	1 029	590	-43%		590
Quote-part de TICPE	306	301	-2%		301
Frais de gestion de la TH, de la CVAE et de la CFE	416	289	-31%		289
Ressources des régions au titre de l'apprentissage	157	157	0%		157
TICPE compensation réforme apprentissage (6)	157	157	0%		157
TICPE-DRONISEP	8	8	0%		8

Notes de lecture :

- (1) Réajustement du droit à compensation de La Réunion à la suite de la recentralisation du RSA réalisée le 1er janvier 2020
- (2) Débasage des parts de FMDI du département de Seine-et-Saint-Denis
- (3) Réajustement du droit à compensation de la Guyane en 2019 et de La Réunion en 2020 au titre de la recentralisation du RSA
- (4) Réajustement du droit à compensation du département de Mayotte en 2019 au titre de la recentralisation du RSA
- (5) Financement du transfert de la gestion des routes à la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace à compter du 1er janvier 2021 avec la création d'une fraction de TICPE *ad hoc*.
- (6) Dispositif de neutralisation de la réforme de l'apprentissage depuis 2020 avec le versement d'une part fixe de TICPE aux régions